

**DOCUMENTER  
COMMUNIQUER****PRISE DE PAROLE EN PUBLIC**

Développer ses compétences oratoires grâce aux outils du théâtre

Les artistes auteurs des arts visuels sont régulièrement amenés à présenter publiquement leur démarche artistique. Que ce soit pour le discours inaugural de leur exposition ou pour présenter leur projet à des diffuseurs, ils doivent s'exprimer avec aisance et conviction, ils doivent maîtriser l'art oratoire. Le théâtre offre des outils pratiques et techniques pour développer ses compétences et améliorer sa prise de parole en public.

**DURÉE DE LA FORMATION & MODALITÉS D'ORGANISATION**

Durée	2 Jours / 14 Heures		
Dates	jeudi 05 et 06 octobre 2017		
Horaires	9h30-13h / 14h-17h30	Effectifs	8 pers
Lieu	LIEU-COMMUN, 25 rue d'Armagnac 31500 Toulouse		
Tarif et financement	560€ TTC Possibilité de prise en charge par votre OPCA Pour toute demande de prise en charge, contactez-nous au moins 1 mois et demi avant le début de la formation.		
Public	Cette formation s'adresse aux artistes des arts visuels.		
Pré-requis	Avoir une activité avérée dans le champ des arts visuels et la développer dans un cadre professionnel.		

**OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES**

- Approcher les divers enjeux d'une prise de parole efficace (que dire? pourquoi le dire? à qui le dire?)
- S'approprier les techniques indispensables à la prise de parole (maîtrise de la voix, maîtrise du regard, maîtrise du positionnement corporel, maîtrise de la diction d'un texte)
- Savoir entretenir et développer sur le long terme les compétences acquises (Pratique régulière d'exercices simples)

**MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES**

- Alternance d'exercices individuels et collectifs. Pour expérimenter, de façon progressive, les techniques de base de la prise de parole, des exercices individuels et collectifs seront alternativement proposés: Ils permettront aux stagiaires de repérer collectivement les difficultés «classiques» de la prise de parole en public, puis d'entreprendre un cheminement personnel vers leur résolution.
- Approche ludique de la technicité nécessaire à la prise de parole. Une des conditions de l'efficacité d'une prise de parole, quels que soient par ailleurs les acquis techniques du locuteur, reste la maîtrise assumée du facteur émotionnel (rester «à distance» du propos tenu tout en l'investissant suffisamment pour qu'il «atteigne» l'interlocuteur): Il s'agira donc d'apprendre à «jouer» avec sa propre émotion (même si celle-ci semble, dans un premier temps, un handicap à la prise de parole), et de la transformer en volonté de partage avec l'autre et les autres.

**MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES**

- Mise en évidence de la nécessaire relation entre contenu(s) et forme(s) d'une prise de parole. Un contenu « fort » ne garantit, en aucun cas, la capacité de conviction d'un orateur. En revanche, un contenu approximatif ou obscur la met en péril presque fatalement. La préparation écrite (clarification du texte, annotations diverses préparant le passage à l'oralité du texte écrit) de l'intervention orale se révèle donc particulièrement importante : Des exercices de « lecture à vue » et quelques méthodes d'annotation d'un « texte à dire » seront proposés aux stagiaires.

- Mise en situation selon des contextes et des contraintes variés. Mise en relation entre les exercices proposés et les diverses circonstances dans lesquelles les artistes auteurs peuvent être amenés à présenter oralement leur démarche artistique. Mise en évidence, notamment, de l'indispensable prise en compte : du « public » spécifique auquel s'adresse une prise de parole (membres d'un jury, comité d'experts, « grand » public...), du temps imparti à celle-ci, de l'environnement institutionnel dans lequel elle se déroule (éventuelle insertion d'une introduction, de remerciements, d'une conclusion)

**MODALITÉS D'ÉVALUATION**

L'évaluation de cette formation est continue, elle s'apprécie tout au long du module par le formateur, d'exercice en exercices, de prise de parole en prise de parole

## PROGRAMME

- **MISE EN SITUATION DE «LECTURE À VUE»** collective (à plusieurs voix) d'un texte support (proposé par la formatrice). Puis, repérage collectif des différentes difficultés rencontrées.
- Exercices collectifs et individuels (à partir du même texte support) permettant d'approcher:  
**LES SPÉCIFICITÉS TECHNIQUES DE LA VOIX** (timbre, volume),  
**LES PRINCIPALES TECHNIQUES DE «DICTION»** (articulation, gestion des rythmes et des silences, de la ponctuation et du sens),  
**LE REGARD** (ses différents placements),  
**LE POSITIONNEMENT CORPOREL** (placements, appuis, équilibre, respiration),  
**LE CHOIX D'UNE «INTERPRÉTATION»** lors de la lecture publique d'un texte,  
**L'ARRIVÉE POUR UNE PRISE DE PAROLE** («entrée»), le départ après une prise de parole («sortie»)
- Préparation, par chacun des stagiaires, d'un texte écrit destiné à être «lu» au public (textes proposés par la formatrice): Repérage des principales spécificités du texte, annotations préalables pouvant faciliter la lecture orale du texte.
- **«LECTURE PUBLIQUE»** des textes préparés (exercice individuel). Puis, repérage collectif des difficultés rencontrées.
- Préparation (annotations etc...), par chacun des stagiaires, du texte présentant leur démarche artistique (cf. dossier artistique). Puis, mise en situation individuelle de prise de parole publique à partir de ce texte.
- **EXERCICES** pouvant être pratiqués, régulièrement, par chacun des stagiaires en vue de consolider et de développer les approches techniques proposées lors de la formation.

FORMATRICE

**FRANÇOISE LONGEARD-SANYAS**, *Comédienne, auteur et metteur en scène.*

Françoise Longeard-Sanyas a expérimenté professionnellement, pendant de nombreuses années, la direction d'acteurs. Titulaire d'une licence professionnelle « Transmission des pédagogies théâtrales » (Paris 3 Sorbonne Nouvelle) et du Diplôme d'Etat d'enseignement du théâtre, elle a initié de nombreuses aventures artistiques et humaines permettant à des « non professionnels du théâtre » de s'approprier les différentes techniques de la prise de parole et de l'interprétation. Faisant aujourd'hui référence dans le domaine de la « lecture à vue », elle pratique une pédagogie à la fois ludique et rigoureuse.